

Luxembourg, le 15 mai 2021

---

**Résolution portant sur la compétitivité des entreprises**  
**Commission « Économie et Travail »**

---

Durant la pandémie de Covid-19, la vulnérabilité de l'économie a éclaté au grand jour. Les PME, qui représentent 99 % des entreprises européennes<sup>1</sup>, ont été confrontées à de nombreuses difficultés en raison de la récession résultant des restrictions sanitaires.

Pourtant, les PME sont un pilier de la croissance économique et de la création d'emplois au Luxembourg, totalisant 210 000 emplois dans le pays<sup>2</sup>. En général, la création de start-up favorise la baisse du chômage, en particulier la réduction du chômage des jeunes. D'ailleurs, les PME sont une grande source d'emplois pour les jeunes, qui y ont souvent la possibilité d'exprimer leur créativité et leur capacité d'innovation. Dans ce contexte, les PME permettent souvent aux jeunes de sortir de la précarité et d'exercer leur premier emploi<sup>3</sup>. Finalement, la compétition entre les entreprises, renforcée par l'arrivée de nouvelles start-up, favorise l'innovation et le progrès technique, ce qui facilite le quotidien des citoyens.

Afin d'assurer le développement économique du pays, il est primordial de s'interroger sur les différents problèmes qui nuisent à la croissance et à l'innovation.

**Le Parlement des Jeunes :**

- A. Pleinement conscient de la diversité des subventions<sup>4</sup> pour les entreprises, regrette qu'il soit relativement difficile d'en avoir une vue d'ensemble. Bien que les formulaires puissent être remplis en utilisant des outils numériques, le processus reste inefficace et coûteux en temps, car il faut répéter les mêmes saisies pour diverses subventions et les demandes doivent être effectuées par voie postale. Par conséquent, face à la complexité des démarches, les

---

<sup>1</sup> <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/63/petites-et-moyennes-entreprises>

<sup>2</sup> <https://meco.gouvernement.lu/fr/le-ministere/domaines-activite/pme-entrepreneuriat.html>

<sup>3</sup> <https://start.lesechos.fr/innovations-startups/tech-futur/startup-nation-les-jeunes-a-fond-selon-un-sondage-1175655>

<sup>4</sup> <https://guichet.public.lu/fr/entreprises/financement-aides.html>

nouvelles entreprises risquent d'être découragées et de ne pas effectuer de demande de subvention.

- B. Note avec inquiétude que la plupart des subventions octroyées par l'État ne figurent dans aucun registre public, alors qu'il s'agit d'une intervention non négligeable de l'État dans l'économie.
- C. Constate qu'il est plus facile pour les grandes entreprises du numérique d'implémenter de nouvelles réglementations telles que le RGPD et certaines directives européennes contraignantes. Malheureusement, les microentreprises ont plus de mal à comprendre et à appliquer les réglementations en vigueur, ce qui freine l'innovation en Europe<sup>5</sup>.
- D. Condamne le fait que les microentreprises sont injustement défavorisées par l'impôt sur la fortune, alors que l'impact de cet impôt sur les très grandes entreprises est proportionnellement inférieur. En effet, la dernière tranche de l'impôt sur la fortune (0,05 %), qui commence à partir de 500 millions d'euros, est largement plus favorable que la précédente (0,5 %), un point qui semble inexplicable et complètement contraire à l'éthique de l'imposition équitable. De plus, le montant minimal de l'impôt sur la fortune est de 535 € par an<sup>6</sup>. Or, une microentreprise opaque, dont la fortune imposable est égale à 1 000 €, perdrait 535 € chaque année, ce qui est contraire au concept de la SARL-S à 1 €.
- E. Déploie que les frais liés à la constitution d'une entreprise soient incompatibles avec la philosophie de la création d'une entreprise à 1 €. Pour pouvoir exercer une activité quelconque, la société doit dépenser au moins 110 € en frais administratifs. De plus, il faut compter au moins 74 € pour un acte authentique<sup>7</sup>, un document exigé pour certains types de sociétés.
- F. Critique l'utilisation de 44 rescrits fiscaux, mais salue l'abandon de 90 % d'entre eux depuis 2015<sup>8</sup>. D'abord, le recours aux décisions anticipées ne contribue pas à la transparence de l'administration fiscale. Ensuite, les entreprises qui bénéficient des régimes spéciaux octroyés par l'administration fiscale sont de façon disproportionnée de grandes entreprises bien établies. Ce coup de pouce non négligeable contribue à la distorsion de la libre concurrence du marché intérieur, et par conséquent, les rescrits fiscaux contribuent à l'augmentation des inégalités.

<sup>5</sup> <https://www.dotnetpro.de/diverses/sicherheit/studie-dsgvo-birgt-nachteile-kleine-unternehmen-1447722.html>

<sup>6</sup> [https://impotsdirects.public.lu/fr/az/t/tarif\\_collect\\_IF.html](https://impotsdirects.public.lu/fr/az/t/tarif_collect_IF.html)

<sup>7</sup> <http://www.notariat.lu/le-notaire/honoraires/>

<sup>8</sup> <https://gouvernement.lu/fr/dossiers/2021/openlux.html>

- G. Condamne fermement l'évasion fiscale internationale, davantage pratiquée par les grandes multinationales, qui contribue à renforcer la position de ces groupes sur le marché<sup>9</sup>. Elle est favorisée par les différences au niveau du droit fiscal des États membres de l'Union européenne (UE)<sup>10</sup>. En effet, aujourd'hui, il est possible de transférer les profits d'États dotés d'une fiscalité plus contraignante vers des pays plus accueillants ou autorisant le transfert de ces profits hors Union européenne vers certains paradis fiscaux.
- H. Note avec inquiétude que le processus pour la création d'entreprise est long par rapport aux procédures en place à l'étranger. En effet, il faut compter 16 jours pour créer une entreprise<sup>11</sup>.
- I. Observe que la gestion d'une entreprise représente de nouveaux défis pour les entrepreneurs, car il faut se familiariser avec la comptabilité, la gestion du personnel et la relation avec le client. Souvent, les dirigeants de nouvelles start-up ne disposent pas de toute cette expérience et l'apprentissage de ces compétences indispensables est souvent long et coûteux.
- J. Constate que la création de grandes entreprises européennes compétitives sur le marché mondial est très difficile, car la législation antitrust européenne favorise la compétition sur le marché intérieur. Par conséquent, il est difficile d'assurer la croissance, l'innovation et la domination européenne dans les secteurs clés de l'industrie, sources de nombreux emplois.
- K. Déploie le manque de soutien des États européens aux entreprises européennes. En effet, il n'est pas rare d'observer que certains pays préfèrent acheter des équipements technologiques ou militaires à des pays hors UE, alors qu'il existe des alternatives européennes (remplacements de F 16 belges<sup>12</sup>, réseau 5G<sup>13</sup>, etc.). Ces acquisitions se font au détriment de l'autonomie industrielle européenne et au profit des grandes puissances que sont la Chine et les États-Unis.
- L. Observe avec satisfaction que l'accès aux informations officielles concernant la création et la gestion d'entreprise est assuré, mais constate que certains passages comportent des lacunes qui peuvent porter à confusion.

<sup>9</sup> [https://ec.europa.eu/taxation\\_customs/fight-against-tax-fraud-tax-evasion/a-huge-problem\\_fr](https://ec.europa.eu/taxation_customs/fight-against-tax-fraud-tax-evasion/a-huge-problem_fr)

<sup>10</sup> [https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2020/10/PP254\\_200910\\_Fisaclitedommageable\\_Rivoli\\_FR.pdf](https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2020/10/PP254_200910_Fisaclitedommageable_Rivoli_FR.pdf)

<sup>11</sup> [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf)

<sup>12</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Remplacement\\_des\\_F-16\\_belges](https://fr.wikipedia.org/wiki/Remplacement_des_F-16_belges)

<sup>13</sup> [https://www.rtb.be/info/monde/detail\\_la-5g-avec-ou-sans-huawei-l-europe-doit-choisir?id=10418792](https://www.rtb.be/info/monde/detail_la-5g-avec-ou-sans-huawei-l-europe-doit-choisir?id=10418792)

### Le Parlement des Jeunes :

1. Invite le gouvernement à étendre l'espace professionnel de la plateforme MyGuichet<sup>14</sup> pour permettre aux entrepreneurs d'y effectuer les différentes demandes de subvention, comme c'est le cas pour les aides liées à la crise de la Covid-19. De plus, la mise en ligne d'un simulateur pour identifier les subventions auxquelles une entreprise a droit serait la bienvenue. Cela permettrait d'offrir une vue d'ensemble des subventions dont l'entreprise peut bénéficier.
2. Recommande la publication des subventions de plus de 100 000 € afin de garantir une certaine transparence entre concurrents. Dans cette optique, il serait utile de recourir à un modèle tel que le site de recherche publique en matière d'aides d'État *Transparency* de l'Union européenne<sup>15</sup>.
3. Propose d'introduire une dérogation à certaines réglementations pour les microentreprises afin de faciliter leur développement.
4. Exige l'abolition du montant minimal de 535 € de l'impôt sur la fortune et la suppression de la dernière tranche d'imposition afin de garantir une imposition équitable. De plus, il faudrait réfléchir à une exemption des entreprises disposant d'une base imposable faible afin de rendre cet impôt cohérent.
5. Souhaite la réduction des frais administratifs liés à la création d'une entreprise au Luxembourg.
6. Insiste sur l'importance de la transparence au niveau de l'administration fiscale et des décisions anticipées, afin que toutes les entreprises puissent prendre connaissance des avantages octroyés à leurs concurrents.
7. Appelle le gouvernement à réduire le nombre de rescrits fiscaux accordés aux entreprises pour assurer une concurrence équitable.
8. Adhère à l'harmonisation de la législation fiscale des différents États de l'Union européenne afin de réduire au minimum le risque d'évasion fiscale au sein de l'UE.
9. Réclame l'interdiction de toute législation fiscale ne respectant pas le principe de l'imposition proportionnelle dans l'UE.
10. Soutient la mise à jour de la liste noire des paradis fiscaux de l'Union européenne.

<sup>14</sup> <https://guichet.public.lu/fr/myguichet.html>

<sup>15</sup> <https://webgate.ec.europa.eu/competition/transparency/public/>

11. Propose la création d’une nouvelle institution pour assister les start-up dans la comptabilité et la gestion de l’entreprise. Cette démarche permettrait aux start-uppers d’affecter plus de ressources au développement de projet.
12. Réclame la mise en ligne de tutoriels (vidéos, textes, etc.) gratuits sur la comptabilité et le monde entrepreneurial luxembourgeois. Une telle mesure permettrait aux entrepreneurs qui le souhaitent de se former à moindre coût dans ces domaines et de diriger leur entreprise de façon plus efficace.
13. Souhaite un changement de paradigme dans l’Union européenne afin que la création de grandes entreprises européennes capables d’être compétitives sur le marché mondial soit plus facile. Cependant, il est nécessaire d’encadrer par des conditions les fusions de grandes entreprises afin de s’assurer que ces dernières n’abusent pas de leur nouvelle position.
14. Exige que les États de l’Union européenne s’efforcent de faire preuve de solidarité en favorisant les entreprises européennes lors de la distribution de contrats publics.
15. Recommande d’améliorer le site *MyGuichet* en le rendant plus interactif et en introduisant une section dédiée aux questions fréquemment posées (FAQ) par les entrepreneurs.
16. Approuve les initiatives permettant aux jeunes de se familiariser avec l’entrepreneuriat et d’entrer en contact avec le monde du travail, telles que *Jonk Entrepreneuren*, *Job Shadow Day*, etc. Dans ce cadre, il est important que les jeunes entrepreneurs soient informés des possibilités et des opportunités qui s’offrent à eux.

En guise de conclusion, il est absolument vital de reconnaître l’importance et la nécessité de disposer d’un marché concurrentiel où tous les acteurs sont égaux. Pour cette raison, il est indispensable de réformer l’impôt sur la fortune qui est inéquitable dans sa forme actuelle et qui impose davantage les entreprises moins fortunées.

En outre, la possibilité de créer une entreprise à 1 €, comme le prévoit l’accord de coalition de 2013<sup>16</sup>, est essentielle afin de garantir l’innovation et la croissance future. Par conséquent, il faut garantir le plus grand accès possible à l’entrepreneuriat afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de concrétiser leurs idées et de contribuer ainsi au développement économique.

En général, il est important d’augmenter la transparence de l’administration dans le cadre des interventions non négligeables de l’État dans l’économie. Nous espérons que nos propositions

---

<sup>16</sup> <https://paperjam.lu/article/news-la-sarl-s-toujours-en-attente>

trouveront une oreille attentive, car elles contribueraient à résoudre les problèmes énumérés ci-dessus.